Vol. XXXVIII — Saint-Boniface, Manitoba 9 Juin 1909. — No. 31

ABONNEMENT
Canada .... $1.00 par année
États-Unis .... 1.50 "
Europe .... 2.00 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne .... 12 cents
Chaque insertion subséquente .... 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.
TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées:

LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA

Chapeaux 1909

Modistes aux doigts diligents
Je viens vous faire un doux reproche :
C'est de vouloir en ce printemps
Nous mettre la beauté sous cloche !

Libre, comme une fleur du ciel,
Elle aimait jadis l'aventure
Et ne vouait pas sans appel
Les papillons à la torture ;

Plus de nuque aux gentils frisons!
Voyant vos coiffures cruelles,
La muse, avec un long frisson,
Sent qu'on lui rogne un peu les ailes.

Plus de trois quarts, plus de profils,
Moins de poésie et de grâce,
Moins de fuyant au coin des cils,
Il faut s'adorer face à face ;

Et tout le charme d'un aveu,
Murmuré d'une voix sincère,
Vient se briser, morne et facheux,
Sur ces vilains gardes-barrières !

R. D'ANSELME

Alaska-Yukon-Pacifiqué

La grande exposition Yukon-Alaska-Pacifique s'est ouverte a Seattle, à midi et demi le 1er juin, sur un signal donné de la Maison Blanche par le président Taft lui-même. Aussitôt que le président eut touché le bouton donnant le signal officiel les machines se mirent en branle.

L'exposition qui vient de s'ouvrirent a trouvé tout prêt. On a donné bien —chose rare,— le dernier coup de pinceau. Cette exposition est unique en son genre. On y voit les produits de l'Ouest américain et canadien comme ceux de l'Alaska, exposés à leur avantage. Les immenses ressources de ces régions trop peu connues, seront abondamment montrées au public qui les ignore.

La ville a fait sa grande toilette de fête.

Les directeurs de cette organisation ont fait merveille, et c'est un tour de force peu commun que d'avoir transformé en exposition ce qui n'était, il n'y a trois ans, qu'une forêt vierge.

L'organisation est, d'ailleurs, toute particulière. On a tenu à démontrer la manière de transformer les produits plutôt que d'exposer les produits finis et le Pavillon des Manufactures est plein de machines qui fonctionneront sous les yeux du public. De la base au faite, le Pavillon des arts libéraux est rempli de manufactures en miniature qui fonctionneront tout le temps et fabriqueront leurs produits devant les visiteurs qu'un tel spectacle ne peut qu'intéresser.

La même chose s'applique au Pavillon de l'Agriculture et à celui de l'Horticulture.

Mais c'est surtout dans son exposition des produits de l'Alaska, que cette organisation fait voir des caractésistisques tout à fait nouvelles. Jamais on n'a vu telle exposition. Les merveilles de l'Orient s'y voient à côté des curieux produits des mers du sud et des établissements du Détroit.

La Chine et le Japon ont répondu à l'appel des Etats-Unis, et ces deux pays sont représentés à tout leur avantage. Partout l'étendard du Soleil Levant se remarque, et le Pavillon du Japon, placé au milieu d'un bois touffu est merveilleux de beauté orientale.

La Chine a sa rue de Pékin, et la Sibérie a envoyé tout un village esquimeau, tentes et habitants, cependant que les Philipines ont envoyé aussi des représentants et des produits. Même la petite république de Saint-Martin a envoyé un village, ce qui forme un des spectacles les plus intéressants de l'exposition.

Quant à l'exposition agricole, ce sera une des plus belles que l'on ait jamais vue sur le continent américain.

Les cérémonies d'ouverture ont été magnifiques. M. James Bryce, ambassadeur anglais à Washington, et M. James J. Hill ont prononcé les discours d'inauguration.

Au temps de Jéanne d'Arc

La semaine religieuse de Mende a reproduit un intéressant document tiré du journal du consul de Millau et écrif deux jours après la bataille d'Orléans. Cette note est rédigée dans une langue qui n'est ni du français, ni du roman, ni du latin et qui tient pourtant des trois.

Voici cette curieuse pièce:

"Disapdé, XIV de may, qué "eroulas vespras de Pantacosta, "vengérou dos marchans què "nos portérou la copia dé una "letra pué avia tremassa Mosseu "Bastard d'Orléans, qué contenia "la discofida dès Englès, qué "avia fach la Pieuzéla (Pucelle) "per la gracia de Dieu ; è tramazion lur una grand merlussa "tremps : Item fassion far fuoc, "la séra, à tota per sona davan "sa porta, ezanar los me nestrios "par la vilà, e processio generat "lendama que fouet Pentacos-"ta."

Traduction ; "Le samedi, 14 mai, à l'heure des vêpres de la Pentecôte, arrivaient (à Millau) deux marchands qui nous apportèrent la copie d'une lettre écrite par M. le Bastard d'Orleans, où on annonçait la déroute des Anglais, opérée par la *Pucelle, avec la grâce de Dieu*. Nous résolûmes aussitôt de mettre une grande morue à tremper (vu que c'était jour d'abstinence) ; de plus nous ordonnâmes que tous les habitants allumassent un feu devant la porte de leur maison ; le soir, que les musiciens parcourussent la ville et qu'on fit une procession générale le lendemain, jour de la Pentecôte."

Le plus gros diamant

Le "Cullinan", le fameux diamant qui détient le record du poids et de la taille et dont les citoyens des anciennes républiques sud-africaines ont fait hommage au roi d'Angleterre, vient de faire son entrée dans le monde.

S. M. la reine Alexandra le portait, en effet, à la première "Cour" de la saison qui fut donnée au palais de Buckingham, le 26 février dernier. On sait donc maintenant comment ce caillou à jamais célèbre est monté.

Les joailliers de la couronne l'avaient enchassé pour la circonstance dans une parure de la souveraine, où il brillait d'un incomparable éclat.

Mais le Cullinan est serti de façon à pouvoir être monté selon les cérémonies, les circonstances ou simplement le caprice de Sa Majesté, sur tel ou tel diadème, pendatif ou joyau quelconque faisant partie de la parure de la Reine, ou même sur la couronne ou la garde de l'épée du Roi.

On voit que pour roi et reine qu'ils sont, LL. MM. Edouard VII et la reine Alexandra ne négligent en rien le côté pratique, et nul ne leur donnera tort.

Prosperite! Prosperite!

Nous voulons attirer l'attention générale sur LA MAISON BLANCHE établie à St Boniface et qui va fêter le deuxième anniversaire de sa fondation par une pluie bienfaisante de Bargains à laquelle est invité tout le public.

La prospérité de la Maison Blanche due au bon marché et à la qualité exceptionnelle de ses marchandises, à l'accueil aimable réservé à tous, grands ou petits, enfin à la direction honnête imprimée par ses propriétaires, est d'une évidence palpable.

Les faits sont là: On se rappelle les débuts modestes de cet établissement ; il y a quelque temps c'était un magasin assez petit ; puis peu à peu, le cercle de la clientèle s'élargit, attiré par une publicité judicieuse et surtout par la *valeur des marchandises et leur prix raisonnable*.—

Aujourd'hui LA MAISON BLANCHE est *une maison de premier ordre*, bien établie possédant un stock considérable et un magasin des mieux achalandés. La bourse moyenne comme celle du riche, peuvent satisfaire leurs exigences.

Les plus difficiles ainsi que le modeste ouvrier trouveront ce qu'il leur faut, et selon leurs goûts.

En un mot pour être bien servi, il faut aller à LA MAISON BLANCHE.

N'oubliez pas les Vendredis jours de Bargains.

Le Manitoba

Mercredi, 9 Juin 1909

La colonisation catholique et française de l'Ouest

ON NOUS DIT : VOUS ETES PERDUS. NOUS REPONDONS : NOUS VIVRONS.

Nous ne croyons guère à l'utilité d'une discussion prolongée avec le rédacteur de la *Croix*. Il est naturellement entendu que ce monsieur a raison, et que, sans avoir seulement mis les pieds dans l'Ouest, il peut en juger de façon infaillible autant que sommaire !

Il en est cependant qui refuseront peut-être d'accepter sans contrôle l'*ipse dixit* de la *Croix*; car si la méthode *a priori* a l'appréciable avantage de donner de la sérénité à celui qui l'emploie, elle ne saurait pourtant satisfaire toujours ceux qui tiennent compte des faits et qui aiment à se renseigner avant que de se prononcer.

En dépit du respect que nous devons à l'omniscience, le sourire nous vient aux lèvres malgré nous. Avouez en effet que le spectacle n'est pas banal de ce journaliste casanier qui tranche d'un coup de plume, comme ça, avec un parfait aplomb, tout le vaste problème de la vie française et catholique dans l'ouest canadien.

* * *

Libre à la *Croix* de condamner l'immigration des Canadiens français dans nos plaines. Il nous est encore permis d'espérer que son attitude ne nous sera pas irrémédiablement fatale ! Nous aimerions cependant qu'elle fût loyale à ceux qui croient à l'opportunité d'assurer la survivance de l'idée française et de la catholicité dans l'Ouest. Où la *Croix*, par exemple, a-t-elle pris que nous cherchions à *déraciner* du sol natal les vaillantes populations de Québec ? Quand avons-nous prêché l'exode en masse des paroisses bas-canadiennes à notre bénéfice ? Quand avons-nous seulement procédé par comparaison entre les avantages d'ici et les avantages de là-bas ? N'avons-nous pas au contraire invariablement proclamé que l'habitant canadien qui possède sa terre et qui en tire paisiblement sa vie ne saurait mieux faire que de rester chez lui, près de son vieux Saint-Laurent, à l'ombre de son clocher paroissial, dans l'atmosphère bénie de sa famille, de ses amis d'enfance, de ses plus patriotiques affections et de ses plus chers souvenirs. Ce que nous avons demandé, ce que nous avons uniquement demandé, c'est que le Canadien-français décidé ou forcé de quitter la province-mère songeât à nous avant de s'expatrier.

On aura beau faire et beau travailler à la consolidation nationale, le sol natal perdra toujours une partie de ses enfants. Les peuples, arrivés à un certain développement, ont toujours subi et subiront toujours les lois de l'expansion, ou pour parler plus juste, du déplacement. Ainsi l'an dernier, il y a eu entre les Etats-Unis et le Canada un continuel échange de populations, qui s'est soldé par un excédent notable au bénéfice des Etats-Unis. Un certain nombre de ces émigrants canadiens appartenaient à la province de Québec. Ce sont ces Canadiens là que nous invitons chez nous ; ce sont les autres Canadiens qui seraient tentés de les imiter que nous invitons encore. Et c'est tout—en autant que la province de Québec est concernée. C'est simple ; c'est clair. Et notre ligne de conduite n'a pas varié de cette formule, soucieuse du développement de la vieille province de Québec et, nous semble-t-il, assez patriotique et assez modérée pour rallier toutes les sympathies—à tout le moins assez précise pour ne pas être travestie sans miséricorde, sans raison et sans excuse.

Quand nous parlons ici de *notre* ligne de conduite, nous entendons non-seulement le MANITOBA, mais à peu près tous ceux qui, prêtres et laïques, encouragent le peuplement de l'Ouest par les Canadiens-français.

Ainsi, nous aurions de formelles réserves à faire s'il nous fallait apprécier tout ce que monsieur l'abbé Bérubé a écrit depuis un an ; certains de ces écrits ont appelé naguère de retentissants correctifs. Mais n'empêche que nous sommes encore à chercher l'article, la phrase, le mot où il a conseillé aux Canadiens-français de Québec bien installés sur leurs terres ou ayant de bonnes positions dans les villes, à venir quand même dans l'Ouest. Et on peut en dire autant de ceux qui ont précédé monsieur l'abbé Bérubé, ou qui travaillent concurremment avec lui.

* * *

La colonisation française de l'Ouest ! La question n'est pas nouvelle ! Des hommes d'une certaine envergure et d'un certain patriotisme,—nommons sir Georges Etienne Cartier et Mgr Taché—avaient déjà, dans leur temps, pesé les avantages et les désavantages de cette colonisation française de l'Ouest. Ils n'avaient pas l'intuition des choses, eux ; mais c'étaient tout de même des esprits de quelque clairvoyance. Ils avisèrent la province de Québec d'envoyer ici les familles prises du désir d'émigration. Leur appel s'adressa également aux Canadiens-français des Etats-Unis, dont un bon nombre vinrent grossir nos rangs.

Cette œuvre nationale préconisée par Cartier et Mgr Taché, fortifiée par un célèbre mandement épiscopal et activée par une campagne constante quoique de bon aloi, a eu, au total, de bons résultats. Chose étrange et réconfortante, malgré des vicissitudes nombreuses,—comme dans toutes les œuvres considérales—c'est le succès qui tranche ici victorieusement sur les épreuves ; c'est la vie qui pousse à travers les débris ; c'est la sève qui triomphe des blessures de la cognée ; c'est la lumière qui s'est fait jour dans l'amoncellement des nuages. Parlons net : malgré nos malheurs et malgré l'opposition que de larmoyants et timides compatriotes nous ont faite dans Québec sous le prétexte que de nouvelles recrues ne feraient ici que de nouvelles victimes, nous émergeons de toutes ces agitations et de toute cette controverse plus nombreux, plus aguerris, mieux organisés, mieux nantis d'alliés, plus décidés que jamais à vivre et à garder notre place sous le bleu firmament. Il n'en a pas dépendu de nos adversaires, qui voulaient notre perte ; il n'en a pas dépendu non plus de ceux qui nous ont plaints tout en refusant de nous envoyer du renfort. La Providence et l'opiniâtreté de nos efforts, tantôt patients, tantôt vigoureusement enlevés, toujours inlassables, ont amené ce retour des choses.

Qu'on nous comprenne bien ; ce n'est pas un chant de victoire que nous entonnons. Nous savons exactement la nature complexe des difficultés qui se dressent devant nous. Questions de culte, questions de langue, questions d'éducation, questions de développement matériel, tout cela réclame la sollicitude des populations chrétiennes de l'Ouest, mais tout cela peut aussi tourner à bien si nous savons nous serrer les coudes et faire notre devoir.

On nous suggère que nous sommes condamnés à la défaite ! Et depuis quand est-il permis de déserter le combat sous prétexte qu'il y a péril ? Depuis quand la capitulation est-elle de mise avant que les murs n'aient croulé sous le poids de l'assaut ?

Or nous n'en sommes pas là, Dieu merci ! Nous sommes encore en état de nous défendre, et les murailles sont encore debout. Si les fêtes d'inauguration de notre magnifique cathédrale, en octobre dernier n'avaient eu d'autre résultat que de faire éclater la force de l'Eglise dans l'Ouest canadien, elles auraient déjà eu dix fois leur à-propos.

Quand une foule de vingt cinq mille personnes se massa sur la falaise de la rivière Rouge et aux abords de la grande cathédrale, après avoir traversé tout Winnipeg dans une puissante procession, et que les évêques de l'Est lancèrent des paroles d'espérance sur ce grandiose rassemblement, bien mal avisé et bien mal accueilli eut été celui qui serait venu bégayer que nous étions perdus à la foi, que la langue française agonisait dans nos plaines, que nous étions condamnés à être engloutis par la marée montante et *qu'il faut n'avoir aucune idée de la destinée nationale et morale de l'Ouest pour inviter les Canadiens français à aller le développer.*

En ce jour s'affirmèrent l'empire de l'Eglise sur ce pays et la puissance de création et d'organisation du génie français, puisque le centre, le foyer de cette Eglise de l'Ouest est toujours cette ville de Saint-Boniface d'où rayonna d'abord l'Evangile et qui préside encore à la diffusion de la foi dans tout l'immense pays dont les frontières ne s'arrêtent qu'à l'océan Pacifique.

En ce jour, encore, éclata la grandeur des responsabilités de l'Eglise de Saint Boniface. Car à une question de nationalité se greffe ici pour nous un apostolat auquel nous ne pouvons tourner le dos : c'est la foi qui demande un nouvel effort au dévouement français dans cette partie-ci du continent. A l'Eglise de Saint-Boniface, en effet, incombe la tâche impérieuse de préserver de l'hérésie de nombreuses populations étrangères qui relèvent spirituellement de Rome, et de les soustraire aux influences adverses qui veulent les écarter de l'orthodoxie. Nous ne savons rien de plus dramatique et de plus beau que ce geste de Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface disputant au schisme et à la prédication de pasteurs étrangers à notre foi les cent mille Galiciens qui nous sont arrivés des profondeurs de l'Autriche et qui constitueront pour nous un appoint aussi merveilleux qu'il était inattendu. Tout s'enchaîne dans cet ordre de choses ; et c'est précisément la diversité des peuples de l'Ouest, qu'on redoute tant, qui nous a protégés. Car la diversité des peuples a produit la diversité des cultes, ce que n'aurait pas fait une immigration exclusivement anglaise ou américaine. La constatation que nous faisons peut paraître extraordinaire ; mais n'empêche qu'elle est exacte : la religion catholique, se recrutant partout, étendant à toutes les races une vigilante sollicitude, a trouvé sa récompense dans son labeur même, et elle a gardé sa position dans toute la chamarrure des religions hétérodoxes qui nous arrivaient en fractions éparses et désordonnées.

* * *

Mais vos questions scolaires, nous direz-vous !

Oui, en effet, voilà un côté alarmant de la situation. Nous avons souvent manifesté ici nos craintes, et nous les réaffirmons toutes dans une seule phrase.

Mais vous qui voulez à tous prix empêcher l'immigration dans l'Ouest, êtes-vous capables de nous garantir que les écoles des Etats-Unis sont sans reproche ? Chose plus grave, êtes-vous capables de nous assurer que votre propre système scolaire de Québec n'est pas à l'abri des menées du maçonnisme et de la libre-pensée ? N'y avez-vous pas vous-même signalé la main ténébreuse des loges s'essayant à des réformes de mauvaise inspiration ?

Vos dangers ne diminuent pas nos dangers. Les textes sont contre nous, mais les textes ne sont pas loi éternelle. Et à moins d'admettre que l'armée du bien est fatalement destinée à succomber ; à moins de se mettre en tête que le fanatisme a toujours le dessus et que les Français et les catholiques sont toujours destinés à se faire rouler, nous ne pouvons consentir aux conclusions décevantes et si peu courageuses de la *Croix*.

La présence de catholiques, à proportion notable, dans un grand nombre de collèges électoraux, a déjà commencé à donner l'esprit de crainte, de prudence et de justice à des hommes politiques dont la perspicacité a reconnu les périls de l'intolérance.

* * *

Cet article est long. Il nous empêchera de louer cette semaine le Comité de l'Exposition de 1912 qui va donner à la mémoire de LaVérandrye une place d'honneur dans le programme officiel des fêtes. Nous y reviendrons, car nous n'avons pas l'intention de continuer cette conversation avec la *Croix*. Notre temps est trop employé pour que nous le dépensions à ce stérile effort.

Il faut n'avoir aucune idée de la destinée nationale de l'Ouest pour inviter les Canadiens à aller le développer, dit la *Croix*.

On ne saurait suggérer la capitulation plus dévotement !

Vers l'Ouest

Sous cette rubrique, l'*Ami du Foyer* publie un article qui supplémente magnifiquement notre page éditoriale, exclusivement consacrée aujourd'hui aux choses françaises de l'Ouest canadien.

Le rédacteur de l'*Ami du Foyer* est un Canadian français qui a passé la plus grande partie de sa vie dans la province de Québec ; son affection très vive pour la province natale ne l'empêche pas cependant, après constatation de visu, de prendre la même attitude que nous au sujet de la colonisation de notre pays :

Il y a déjà bien des années, c'était vers 1863, M. Emile Rameau, l'auteur de le France aux Colonies, donnait une conférence à Saint-Hyacinthe, sous les auspices de l'Union Catholique et il nous traçait un plan de colonisation pour garder au pays nos nationaux.

"Vous avez, nous disait-il, dans vos paroisses canadiennes, chaque année, un surplus de population, des jeunes gens qui vont s'éloigner de la paroisse natale pour aller ailleurs chercher fortune. Il faut orienter ce courant d'émigration, si vous ne voulez pas vous affaiblir en laissant s'égarer au hasard les forces vives de la nation.

Vous avez comme champ de colonisation le Nominingue et le lac St-Jean. L'élément étranger ne cherchera pas à s'y introduire. L'intérieur de votre province est assuré à vos nationaux. Ce qui vous importe, c'est de fortifier vos frontières et même de les étendre.

La voie que doit suivre l'émigration de votre jeunesse est providentiellement tracée. Vous remontez l'Ottawa et sur ses rives, de chaque côté, vous trouverez des groupes de populations françaises. Vous continuez à suivre la route parcourue par les voyageurs des pays d'En Haut, et par les premiers missionnaires de l'Ouest, vous remontez la Matawan, et puis, par la rivière des Français, vous arrivez au lac Huron, au comté d'Essex, où vos compatriotes formeront la majorité des électeurs avant bien des années. Partout sur ce parcours, vous avez rencontré des groupements ou au moins des noyaux de populations catholiques et françaises.

Vous traversez la chaine des grands lacs, vous atteignez la Rivière-Rouge et là encore vous trouvez des frères qui se souviennent de leurs ancêtres et seront heureux de vous accueillir.

D'autres peuples pourront tenter de fonder des établissements dans le Nord-Ouest, mais je n'en connais pas d'aussi bien préparés que les Canadiens-français pour braver la rigueur du climat et supporter les rudes labeurs d'une exploitation agricole. Les vaillants défricheurs des Cantons de l'Est ont conquis sur la forêt et ensuite peuplé, ce qui dans les calculs de vos adversaires, devait être une réserve pour l'élément anglais et protestant. Pourquoi ne compteriez vous pas sur les fils de ces valeureux colons pour fonder un Nord-Ouest catholique et français ?"

En 1870. le gouvernement d'Ottawa crut devoir envoyer à la Rivière-Rouge une expédition militaire. Dans la pensée des ministres canadiens, cette expédition devait être toute pacifique. On s'attendait bien qu'il n'y aurait pas de combats, et sir Georges-Etienne Cartier, qui était alors ministre de la milice, voulut faire organiser un bataillon composé de Canadiens-français. Il fit part de son projet au colonel Casault en lui disant: "Tu vas former un bataillon de jeunes gens que tu iras recruter dans nos paroisses canadiennes. Il n'y aura pas de guerre, Monseigneur Taché me l'a dit, et arrivés là-bas, les soldats seront licenciés et on leur donnera à chacun un lopin de terre de 240 acres. Ce sera une fortune pour ces jeunes gens et un renfort pour l'élément canadien-français." Le colonel, tout fier de sa tâche patriotique, se mit à parcourir les paroisses pour faire des recrues ; mais ses avances furent repoussées : "Non, lui criait-on, nous n'enverrons pas nos jeunes gens pour combattre nos frères les Métis." Et le colonel Casault dut s'adresser aux jeunes gens des villes et même de l'Ontario pour compléter les cadres de son bataillon.

Plus tard, lorsque de vénérables missionnaires du Nord-Ouest, à la suite des évêques de la province de Québec, élevèrent la voix pour inviter les Canadiens-français disposés à s'éloigner de la paroisse natale, à se diriger, non pas vers les Etats-Unis, mais du côté du Manitoba, pour y fonder des paroisses et assurer à leurs familles nombreuses des établissements avantageux, il y eut alors, comme il y a encore aujourd'hui, des journaux bien intentionnées, mais mal avisés, qui combattirent ces invitations au nom d'un patriotisme étroit et imprévoyant.

* * *

Le Père Lacasse a publié dans les *Cloches de St-Boniface*, il y a quelque temps déjà, un article pour démontrer comment l'avenir est aux peuples qui émigrent. Il cite un homme d'Etat anglais qui disait : 100 anglais dans les colonies en valent 20,000 en Angleterre. Aussi l'Empire britannique a-t-il protégé ses enfants qui travaillaient pour lui dans nu monde nouveau. Il n'a pas craint d'envoyer d'un seul coup 60.000 soldats pour protéger la Nouvelle-Angleterre. Il a gagné son point. On nous dira peut-être que l'Angleterre n'a pas su garder pour elle ses plus belles colonies. Nous répondrons : elle a perdu les revenus pécuniaires des Etats Unis, mais sa race, sous un autre drapeau, a continué de perpétuer dans son propre langage ses traditions et ses idées.

La province de Québec ne perd pas ses enfants sur le champ de bataille comme sa Mère la vieille France, mais elle les perd tout de même au taux de 20,000 par année. Pourquoi ne pas nous les envoyer ? Nous pourrons alors lui assurer que dans 50 ans nous irons les rencontrer au beau milieu d'Ontario. Il est tard, mais il est encore temps, en mettant la main à l'œuvre, de remporter une brillante et décisive victoire, de perpétuer sous le même drapeau auquel nous voulons rester fidèles, la race de nos Pères et les traditions de notre Mère-Patrie la chère, la bien chère Province de Québec."

Fausse Rumeur

FORMELLE DÉNÉGATION.

Un agent du *Nouvelliste*, a, paraît-il déclaré, à Sainte Anne des Chênes, que son journal s'était procuré l'appui et la collaboration de MM Roger Goulet et A. Potvin.

Ces messieurs nous autorisent à publier qu'ils n'ont jamais prêté ni promis leur concours au journal français de Winnipeg et que leur noms ne figurent même pas sur la liste de ses abonnés.

Chez Nous ET Autour de Nous

—On demande une servante : chez madame Dr. Dubuc, 81 avenue Provencher.

—Des préparatifs se font pour célébrer dignement la fête de la Saint Jean-Baptiste.

—M. Cléophas Marcoux a obtenu un contrat pour la construction d'un pont à Saint Jean Baptiste.

—On demande une servante sachant faire la cuisine, s'adresser à Madame Chale 596 Rue Mc Dermott, Winnipeg.

—M. C. Marcoux nous informe que le C. P. R. fera une excursion à $40 jusqu'à Québec. Départ le 15 du courant.

—Mme Taschereau, de Québec, est en promenada à Winnipeg chez sa sœur Mme Fred Gauthier, rue Assiniboine.

Il y aura messe solennelle le matin, suivant l'usage ; et dans l'après-midi, des jeux, pour lesquels des prix seront offerts.

—A vendre par MM. Guilbault et Cie., du bois de première qualité : épinette, tremble et cyprès, en gros et en détail. Téléphone 604.

—Assemblée de l'Association Saint-Jean-Baptiste, dimanche prochain, à 1.30 h. à l'Hotel-de-Ville. Il y a des questions très importantes à discuter. Prière de s'y rendre en grand nombre.

—MM. les Commissaires trouveront aux Librairies Keroack un grand assortiment de livres pour distributions de prix. Les ordres seront remplis avec promptitude à la satisfaction de tous, Saint-Boniface et Winnipeg.

—A l'occasion de notre deuxième anniversaire l'orchestre de Saint-Boniface, fera de la musique spéciale samedi soir le 12 juin de 7½ à 9½ heures devant notre magasin. LA MAISON BLANCHE 31-33 Avenue Provencher.

—On demande une fille française d'une vingtaine d'années pour prendre soin d'un jeune enfant. S'adresser à D. R. W. Son Elliott, 330 Wellington Crescent, Fort Rouge, près de l'Académie Ste Marie. Téléphone 373 Fort Rouge.

—1000 éventails seront distribués à titre de souvenir dans la journée de samedi, le 12 juin, aux dames et aux jeunes filles qui viendront profiter des Bargains à l'occasion du deuxième anniversaire de LA MAISON BLANCHE. N'oubliez pas d'y venir faire votre choix.

—La milice du fort Osborne, paradant jeudi dans Broadway, a buté sur un tramway, qui n'a pas voulu stopper, *au nom du Roi*. Conséquence : arrestation militaire du conducteur et du moteur, qui furent ensuite livrés à la cour de police afin qu'il leur fut fait bonne et prompte justice. Une des plaintes seulement a été entendue, celle du conducteur, lequel fut condamné à $5 d'amende Comme le cas est important à cause des points de droit qu'il soulève au sujet des prérogatives spéciales de la milice, l'affaire sera portée en appel.

—Jeudi dernier, il y a eu une éclipse total de la lune. Un grand nombre de savants (?) qui s'étaient posté pour l'observer ont été quelque peu désappointés car les nuages ont voilé la lune pendant presque toute la durée de l'éclipse. Vers la fin cependant on put constater de *visu* qu'on n'avait pas été trompé...

—Jeudi dernier, il y a eu un commencement d'incendie sur la propriété de M. B Mager, St-Vital. Sans l'action prompte et efficace de la brigade de feu No2 plusieurs bâtisses auraient probablement brûlé car le vent était très fort et soufflait dans la direction des maisons. Le feu rasé une étable valant deux ou trois cents piastres.

DECES

On annonce la mort, à Valognes, France, de mademoiselle Germaine Bellest, sœur de monsieur Louis Bellest, portier au Collège de Saint-Boniface.

Mortgage Sale of valuable property in the City of St. Boniface

Under and by virtue of the power of sale contained in a certain memorandum of mortgage which will be produced at the time of sale there will be offered for sale by public auction by H. Gray, Esq., Auctioneer, at the Hotel of Jos Couture at the City of St. Boniface in the Province of Manitoba on Saturday the 26th day of June A. D 1909 at the hour of ten o'clock in the forenoon the following property:

All and singular that certain parcel or tract of land and premises situate lying and being in the City of St. Boniface in the Province of Manitoba and being composed of all those portions of lots seventy-two (72) and seventy three (73) according to the Dominion Government Survey of the parish of St. Boniface contained within the following limits:

Parcel 1.—All that portion of said lot seventy-three (73) lying to the west of the production southerly of the westerly limit of Montcalm Street as same is shown on a plan of subdivision of parts of lots sixty-eight (68) to seventy-one (71) of the Parish of St. Boniface registered in the Winnipeg Land Titles Office as No. 122

Parcel 2.—All that portion of the aforesaid lot seventy three (73) lying to the east of the production southerly of the easterly limit of Montcalm Street as shown on the said plan No. 122 and west of the westerly limit of the road allowance west of and adjoining the westerley limit of the Right of Way of the Canadian Pacific Railway (Pembina Branch) as the same is shown on a plan registered in the Winnipeg Land Titles Office as No. 78.

Parcel 3.—All that portion of the aforesaid lot seventy-two (72) lying to the west of the production southerly of the westerly limit of Montcalm Street as the same is shown on that aforesaid plan No. 122 and south of a line fifty-six feet and eighty-five hundredths (56.85 Ft) from the southerly boundary of the said lot seventy-two. (72).

Parcel 4.—All that portion of the aforesaid lot seventy-two (72) bounded as follows: on the west by the Production southerly of the easterly limit of Montcalm Street as the same is shown on aforesaid plan No. 122 on the south by the southerly boundary of lot seventy-two, on the north by a line parallel to and perpendicularly distant northerly one hundred and six feet and eighty-five hundredth of a foot (106 85 ft) from the southerly boundary of the said lot seventy-two (72) and on the east by the westerly limit of the road allowance west of and adjoining the Right of Way of the Canadian Pacific Railway (Pembina Branch) as the case is shown on the registered plan No. 78

Parcel 5—All that piece or parcel of land known and described as follows: In the City of St. Boniface in the Province of Manitoba and being composed of all those portions of lots seventy-two (72) and seventy-three (73) lying to the east of the easterly limit of the Right of Way of the Canadian Pacific Railway as the same is shown on a plan registered in the Winnipeg Land Titles Office as No. 770 and west of a line drawn across the said lots parallel to the said easterly limit and distant easterly along the line between the aforesaid lot seventy-two (72) and seventy-three (73) thirteen hundred and twelve feet and sixty-four hundredths of a foot from the aforesaid easterly limit of the Right of Way of the Canadian Pacific Railway containing twenty (20) acres.

The above property will be offered for sale subject to a reserve bid and to a caveat

Terms of sale 25% cash and the balance on the execution of the usual conveyance.

For further particulars apply to

ALBERT DUBUC,
Vendor's Solicitor.

Canada Life Building, Winnipeg, Man.

Dated at Winnipeg this fourth day of June A. D. 1909.

ON DEMANDE

Un bon maître d'école catholique, pouvant enseigner le français et l'anglais, pour l'école Saint-Urbain, No. 903, pour commencer du 1er au 13 juillet, maison gratis pour famille sur le terrain d'école. S'adresser à

GEORGES ARNOULD,
Swan Lake, Man.

SOUMISSIONS

Des soumissions seront reçues par le soussigné jusqu'à 6 heures p. m. de jeudi le 10 juin, 1909, pour la peinturage de la clôture en fer à l'Ecole Taché à deux couches de bonne peinture noire, après le nettoyage complet de toute rouille avec une brosse d'acier.

Le plus bas e ou aucune soumission nécessairement acceptée.

St. Boniface le 2 juin 1909.

G. A. Rocan, Sec. Très.
Dis. Scolaire St Boniface No, 1188
St, Boniface Man.

LE MANITOBA

Cette Province a 41,169,089 acres de terre dont 6,019,200 acres à surface d'eau aux termes de l'agri ulture. Nous avons donc toujours assez d'humidité pour assurer le succès des récoltes.

Il y a encore 25,000,000 acres inoccupés, pouvant être divisés en "Homestead" ou être achetés

La population en 1901 était de 255,211 ; elle est maintenant d'environ 400,000 ou à près doublée en sept ans.

Winnipeg en 1901 avait une population de 42,240. elle a maintenant 115,000, ou elle a plus que doublé sa population en sept ans.

Les facilités de transport sont presque parfaites; rayonnant de Winnipeg, environ 3,516 miles de chemins de fers sillonnent la Province. Trois trains transcontinentaux laissent Winnipeg chaque jour, et c'est seulement une affaire de quelques mois, quand il y en aura cinq ; et ceux qui vont y être ajoutés sont le "Grand Tronc Pacific" et le "Canadian Northern."

Voilà des indications des progrès de la Province dans toutes directions ; et c'est le bon endroit pour vous fixer car aucun autre pays ne peut montrer la même augmentation dans le même temps.

Aux Visiteurs

Ne passez pas à Winnipeg sans voir les terrains à vendre du Gouvernement et des chemins de fers, et procurez-vous d'amples informations pour ce qui en est des "Homestead" et des opportunités de placements.

R. P. ROBLIN,
Premier et Ministre de l'Agriculture et de l'Immigration

Pour renseignements spéciaux, adressez-vous

JOSEPH BURKE, 178 Ave Logan Winnipeg, Man,
JAS. HARTNEY, 77 York Street, Toronto, Ont

A VENDRE

A vendre immédiatement, à Pine-Wood, (Ontario) paroisse canadienne-française, un lot de village d'un acre ½ avec bonne maison, formant le coin de terre entre la Rainy River et la Pine River, près de deux scieries ; et de plus une terre de 160 acres dont 6 acres défrichés, et une petite maison. Le tout pour $200 cash. S'adresser au journal le "Manitoba"

Voyage en Europe

CONGRES EUCHARISTIQUE de Cologne.

Pèlerinage à ROME, LOURDES, et visite des principales villes de BELGIQUE, SUISSE, ITALIE, FRANCE et ANGLETERRE.

2me DEPART

53 jours sur le Continent

Anvers, Bruxelles, Bâle, Goeschenen, Milan, Tunise, Padoue, Bologne, Florence, Pérous, Assise, Rome, Cassino, Naples, Capri, Pompei, Le Vésuve, Gênes, Nice, Marseille, Toulouse, Lourdes, Pau, Bordeaux, Paris, Ostende, Douvre, Londres Liverpool.

Nous traitons à forfait, c'est-à-dire que le prix de l'excursion comprend outre le ticket, tous les frais matériels du voyage, tels que : logement et nourriture dans des hotels de premier ordre. Entrées dans les musées et monuments. Guides et interprètes. Voitures, bateaux, gondoles, funiculaires pour les excursions et la visite des villes. Pourboires, etc.

Nos clients sont donc déchargés de tous les soucis de l'organisation.

Départ de New-York le 24 juillet.

Demandez prospectus et conditions à :

L'AGENCE INTERNATIONALE DES VOYAGE
La Broquerie, Manitoba.

FEUILLETON DU MANITOBA.

MON COUSIN GUY

39

(Suite.)

—M. Amelot, présentait Mme Harvet que la scène n'avait nullement désarçonnée le fils d'une de mes bonnes amies, un habitant de l'Anjou...

Cette fois, M. Amelot salua sans encombre, quoique gauchement. Il était d'aspect fruste, la peau colorée, sous des cheveux blond roux poussés drus sur un front bas, et un air de suffisance extrême s'alliait bizarrement avec son aspect rustique.

—Voulez vous que nous nous asseyions là un instant? proposa Mme Harvet. Il fait délicieux dans cette serre! Vous la connaissiez, n'est-ce pas, monsieur Amelot?

—Oh! non, madame. Jamais, pendant mes voyages à Paris, je n'ai de temps à y venir perdre!

Ariette eut un regard étonné vers le géant,— comme tout bas elle l'avait baptisé, — car il venait de répondre sur un ton brusque qui n'était point d'une politesse raffinée. Mme Chausey intervint, voulant remplir en conscience son rôle maternel:

—Vous venez souvent à Paris, monsieur?

—Le moins que je peux, madame. Je m'y déplais carrément. L'air y est malsain. On y sent mauvais!... A chaque tournant de rue, on risque d'y être ecrasé même par des bêtes efflanquées... On y mange mal, le vin y est frelaté. Oh! diable non, je n'aime pas Paris... surtout quand j'y suis, comme en ce moment, avec mes enfants! Aussi je n'y viens guère que pour le concours agricole, ou quand j'y suis forcé. Cette fois, j'avais besoin de machines aratoires, j'en ai trouvé de magnifiques. Il y a de nouveaux modèles qui sont étonnants! L'industrie fait vraiment de merveilleux progrès!...

Mme Chausey eut un geste d'acquiescement. Les progrès de l'industrie, quant aux machines aratoires, la laissaient complètement froide, et ce campagnard commun lui paraissait tout à fait déplaisant.

—Ah! voici les enfants! s'exclamait à ce moment Mme Harvet. Ces deux petits n'ont en tête que de monter sur le chameau pour leur faire prendre patience, leur bonne les promenait devant les perroquets!

Et, profitant que M. Amelot tournait la tête vers sa progéniture, elle glissa, toujours ravie, à Mme Chausey:

—C'est un homme superbe, n'est-ce pas?

—Oui, il est de belle taille, dit évasive Mme Chausey, dont l'opinion était faite.

Et ses enfants sont aussi remarquables que lui. Regardez-les!

Certes oui, il valaient la peine d'être regardés. Ils étaient extraordinairement gros et gras, leurs joues écarlates: le garçon, pareil à un petit bonhomme de baudruche dans son long paletot tombant presque jusqu'à ses talons; la fillette, habillée d'une robe bleu vif qui faisait paraître plus volumineuse encore sa courte personne."

Et en elle-même Mme Chausey, saisie, murmura:

—Mais ce sont de vrais monstres! On pourrait les montrer dans une foire, en tant que phénomènes de grosseur!

C'étaient, en même temps, des phénomènes sauvages, car lorsque Mme Harvet entreprit de les approcher pour les présenter à Mme Chausey, le garçon se mit à pousser des cris perçants, et la petite à lancer des coups de pied dans le vide

Le père cependant les contemplait d'un œil paisible et complaisant:

—Ils n'ont pas l'air chétifs, n'est-il pas vrai, madame? et ils savent se servir de leurs membres! Allons, restez tranquilles mes agneaux. Obéissez à votre père chéri.

Mais le père chéri ne savait sans doute pas le secret de faire respecter son autorité en toute circonstance, car le gros Félix continua ses hurlements, et la petite ses ruades vigoureuses, tout en marmotant sur une note gémissante:

—Je veux aller sur le chameau!... tout de suite sur le chameau!

Ce que voyant, Mme Chausey prit le parti de ne plus s'occuper d'eux. Arlette, curieuse, les examinait. Les enfants de Douarnenez n'étaient pas à beaucoup près, aussi sauvages avec elle que ces deux jeunes produits de l'Anjou

—Quels superbes enfants, n'est ce pas mademoiselle? répéta de nouveau Mme Harvet, qui ne semblait pas soupçonner l'effet produit par ses protégés.

—Ils paraissent d'une santé magnifique, dit Arlette sans enthousiasme. Mais ne peut-on jamais les approcher sans leur être aussi désagréable?

Avec un sourire bienveillant, M. Amelot expliqua d'un ton sentencieux:

—Ils sont toujours ainsi quand un étranger leur adresse la parole. C'est qu'ils ne sont pas encore familiarisés avec l'impitoyable joug de la civilisation. J'ai pour principe qu'il faut laisser pousser les enfants comme l'herbe des prairies, en pleine liberté, afin de leur former de solides tempéraments. Les miens, jusqu'à l'âge de six ans, ne seront contraints en rien!

—Et ensuite? interrogea Mme Chausey qui, avec sa bonne humeur habituelle, prenait l'aventure par le côté plaisant. Ce gros homme, prétentieux et sot, qui n'aurait pas sa nièce, l'amusait beaucoup.

—Ensuite, madame, comme vers six ans la raison leur vient...

—Je croyais que c'était sept ans, l'âge de la raison? glissa Arlette, malicieuse.

Mais M. Amelot n'entendit point, ou jugea indigne de lui de relever cette remarque frivole, et il continua, imperturbable:

—Vers six ans, la raison leur vient... et alors commence le véritable rôle des parents, un rôle d'une gravité qui m'effraye et que je me reconnais peu digne de remplir seul!...

Un imperceptible silence répondit à cette déclaration faite avec solennité, et Mme Chausey, pour détourner la conversation, demanda, se mettant à l'unisson:

—Et vous n'avez qu'à vous louer, monsieur, de ce mode d'éducation? Comme je suis destinée à être grand'mère en un temps plus ou moins prochain, je me plais à recueillir l'opinion des personnes compétentes en la matière.

Arlette jeta un coup d'œil surpris sur sa tante et un autre, peu flatteur, vers les deux phénomènes qui grognaient sourdement à l'unisson pour décider le "père chéri" à les emmener voir le chameau. Mais le "père chéri" n'y songeait guère. Flatté de la question de Mme Chausey, il répondait très empressé:

—Madame, cette éducation est parfaite, car elle permet à la nature des enfants de s'épanouir librement...

—Eh bien comme en mal?... Et cette liberté ne les rend point un peu indisciplinés?

—Madame, quand mes enfants dépassent certaines limites, j'en suis quitte pour les en avertir en leur administrant une sévère correction.

—Oh! monsieur, vous ne voulez pas dire que ces pauvres petits sont quelquefois frappé? interrompit Arlette, saisie de compassion pour les deux phénomènes.

Dignement M. Amelot déclara:

—Je ne les bats pas, mademoiselle, je les corrige. J'aide à la naissance, chez eux du sentiment du devoir, et par le seul moyen qu'ils puissent encore comprendre. Car, en somme, les enfants ne sont que de petits animaux...

—Monsieur Amelot vous êtes étonnant! étonnant! fit Mme Harvet, riant aux éclats.

Rien ne lui enlevait sa quiétude, et elle ne paraissait pas avoir la moindre idée de l'impression produite par son candidat.

—Ah! ces hommes qui vivent hors des villes, comme ils ont leur originalité!

Avec modestie, M. Amelot répliqua:

—Je fais ce je puis, madame. Mais je voudrais avoir mieux profité des admirables enseignements que renferme l'Emile, de Rousseau, l'une de mes lectures favorites.

—Vous lisez beaucoup, monsieur? interrogea Mme Chausey, surprise.

—Non, pas beaucoup, car je n'aime que les lectures sérieuses et je méprise les romans, qui ne sont qu'un assemblage d'inepties... Mon plus grand plaisir est de lire notre journal, le Progrès angevin. Il est admirablement renseigné sur toutes les nouvelles du pays et rempli de conseils excellents en matière d'agriculture...

Ainsi l'année dernière, quand les fourrages...

Personne ne sut jamais ce que M. Amelot allait dire des fourrages, car une violente querelle venait de s'élever entre les deux phénomènes; Félix tirait avec rage une mèche de Pauline qui, des pieds et des mains, tentait de se délivrer. M. Amelot laissa l'infortunée bonne se débrouiller comme elle le pourrait entre les deux combattants, et, comme Arlette se levait d'un mouvement instinctif pour les séparer, il l'arrêta avec un sourire de condescendance.

—Ne vous dérangez pas, mademoiselle; il se disputent très souvent ainsi. Je ne m'y oppose pas. Les querelles forment le caractère. Je n'y interviens, que dans les grandes occasions, quand leur bonne ne sait vraiment plus qu'en faire.

Je n'aurais d'ailleurs pas le temps de rétablir en toute occasion, la paix entre eux, car je passe la plus grande partie de la journée à surveiller mes terres!...

(A suivre)

En prison

Philippe H. Roy, l'ancien gérant de la défunte Banque de Saint-Jean a été envoyé au pénitencier pour cinq ans, sous conviction d'avoir fait au gouvernement de faux rapports sur les affaires de la banque. Le prisonnier a donné un interview au cours duquel il déclare n'être pas coupable, malgré le verdict du jury. C'est le juge Monet, de St-Jean d'Iberville, qui a présidé ce retentissant procès.

Necrologie

La mort moissonne partout; elle vient de frapper à la porte d'une respectable famille de Saint-Norbert, où il y a deux mois une jeune fille de quatorze ans, compagne de nos amusements, de nos études et de nos jeux, était rentrée pour cause de légère indisposition; rien alors ne faisait présager le fatal dénouement. et l'émotion fut grande parmi nous quand quelques semaines plus tard on nous apprit que notre chère compagne, Elodie Champagne, prenait le chemin de l'hôpital.

Hélas, il est bien vrai qu'elle n'en devait pas revenir, car le 25 mai avec une entière résignation, avec la sublime confiance et l'admirable espoir des cœurs simples et bons, Elodie prenait son vol vers une vie meilleure.

Hier la grande famille de notre pensionnat se portait vers la demeure de la défunte pour contempler encore une fois celle que nous avons aimée d'une affection qui va audelà de la tombe et pour porter à son âme nos plus sympathiques prières.

Ce matin dès 8 heures, répondant au son des cloches qui se lamentaient dans les airs et tintaient le glas-funèbre, nous portions de nouveau nos pas vers la grande route, où s'avançait le cortège funèbre des parents et des amis auxquels nous nous joignions bientôt, puis à l'issue du service solennel nous reconduisions la dépouille mortelle au cimetière, cette patrie silencieuse et morne d'un peuple invisible et muet en apparence mais qui nous donne de sublimes leçons, qui nous rappelle entre autre chose que c'est un don de Dieu que de mourir jeune.

Parents désolés, qui pleurez ce départ, nous sympathisons avec vous, mais veuillez croire comme nous que votre Elodie était un lis que Dieu avait placé sur la terre pour le faire fleurir en Paradis.

UNE ELEVE DU COUVENT DE SAINT NORBERT.
27 mai 1909.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que Helena Mellor Fleming, fera application au Parlement du Canada, à la prochaine session après la présente session, pour obtenir un bill de divorce d'avec son mari Herbert Victor Fleming de la Cité de Milwaukee, dans l'Etat du Wisconsin, E. U., comptable autrefois de la Cité de Winnipeg, Man., pour adultère, abandon et bigamie, et pour la garde de l'enfant fruit du mariage, et une ordonnance pour son support et son entretien.

Daté le 21 d'avril, A.D. 1909.

WILLOUGHBY, PICKETT & CRAIG,
Moose Jaw, Sask., solliciteurs pour la petit onneire Helena Mellor Fleming.